Ecole Primaire de SERVAS 22 rue des Ecoles 01 960 SERVAS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 19 / 10 / 2021



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AL	J VOTE		Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Jean-Pierre BLANC			Excusé
MEMBRES VOTANTS			
	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école : Alexandra MARMONT SCHÜPP	X		
Maire: Serge GUERIN	X		
Conseiller municipal : Ludovic CURT	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Christelle RAY	X		
Christine CUISINIER	X		
Perrine CARRET	X		
Julia ESTUBLIER	X		
Laurence BALLOIS	X		
Christine BRIERE	X		
Torie GILEZAN		Х	
Julie CHEVAUCHET	Х		
Membre du RASED : Jean-Luc BOUGEAULT	Х		
D.D.E.N:			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVE	:S		Suppléants assurant un remplacement
Aurélie LONG	Х		
Clémentine MAS		Х	
Natalia PEREIRA		Х	
Aurélie BEAURUELLE		Х	
Laura BOIDARD		Х	
Johana CRISTIN		Х	
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIV	√E		
Autres membres du RASED : Florette DUFOUR		Χ	
ATSEM : Michèle HENRY	Х		
Annabelle CAILLAT	Х		
AESH : Stella CELLETTE	Х		
Aurélie DAMATO		Х	
Imane BENJILALI		Х	
Représentant périscolaire : Karine GAVILLON-BUELLET		Х	
Restaurant scolaire : Sylvie KRAUSS		X	
Assistante LV : Ella FRANKLIN		Χ	

Procès-verbal établi le 20 /10 /2021

La présidente, Directrice de l'école Alexandra MARMONT SCHÜPP Date : 19/10/2021 Heure de début : 18h10

1. Présentation et fonctionnement de l'école

1.1 Le personnel de l'école :

- Enseignants: C. Ray (Ps-Ms) C. Cuisinier (Gs) P. Carret (Cp) J. Estublier (Ce1-Ce2) L. Ballois (Cm1)
- A. Marmont Schüpp (Ce2-Cm2) C. Brière (coordonnatrice du dispositif Ulis) T. Gilezan (Ce1-Ce2) -
- J. Chevauchet (Ps-Ms et Ce2-Cm2) J.-L. Bougeault (Enseignant spécialisé Rased) B. Variot (Titulaire Remplaçant)
- AESH: S. Celette (3 élèves PPS) I. Benjilali (3 élèves PPS et Ulis) A. Damato (dispositif Ulis)
- Psychologue scolaire : F. Dufour
- Intervenante LV : E. FranklinEnseignante AENE : S. Wehrle
- Agents de service et d'entretien : S. Urbina N. Perret B. Bonnamour S. Krauss P. Perdrix

1.2 la répartition des effectifs (à ce jour) :

125 élèves, répartis comme suit :

PS/MS - 10/10	20
GS	17
СР	22
CE1/CE2 - 11/13	24
CE2/CM2 - 8/15	23
CM1	19

Les élèves du dispositif Ulis sont comptabilisés dans leur classe d'accueil. Pour l'instant, ils sont 7.

1.3 Les représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021. Il a été très difficile de mobiliser les parents. Compte tenu de l'ouverture du dispositif Ulis cette année, 7 représentants de parents d'élèves auraient dû être élus ; nous n'en avons que 6.

Le pourcentage de participation aux élections 2021 est supérieur à celui de l'année dernière : 48,88% contre 44,39% en 2020.

Voici les parents élus :

<u>Titulaires :</u>		
- LONG	- Aurélie	- Gs et Ce2
- CRISTIN	- Johana	- Ce2
- PEREIRA	- Natalia	- Cm2
- BEAURUELLE	- Aurélie	- Gs
- MAS	- Clémentine	- Cp et Cm2
- BOIDARD	- Laura	- Cp

1.4 Le règlement intérieur

Une lecture des différents points du règlement intérieur est faite. Les points suivants ont été davantage précisés ou modifiés.

a) Les horaires

De nouveaux horaires sont mis en place. Ils concernent la matinée : 8h45 à 11h45. L'après-midi reste inchangé : 13h30 à 16h30.

La semaine reste à 4 jours : il sera nécessaire de voter à nouveau cette organisation car cela fait déjà 3 ans. Le Conseil municipal doit se prononcer, puis le vote aura lieu en Conseil d'école et la décision sera envoyée à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale. La mairie se renseigne sur les démarches à suivre. Les représentants de parents vont également se réunir. Le vote aura lieu lors du prochain Conseil d'école.

b) La cantine

L'objectif du quart d'heure de modification était de permettre une plus grande pause méridienne pour organiser deux services sur le temps de cantine. Cependant le retour des élèves en classe reste problématique : ils arrivent très excités et ne sont pas passés aux toilettes. La mairie va essayer de limiter le temps entre les deux services et le temps de récréation.

Des billets de comportement sont mis en place. Ils s'adressent à tous les élèves, depuis la maternelle jusqu'au Cm2. Mais la mairie précise qu'il y a une adaptation car les exigences ne sont pas les mêmes en fonction du niveau. Il n'y a pas de problème pour les élèves de maternelle, pas de cas isolés, mais plutôt une ambiance générale conséquente avec des effets de groupe. Des propositions sont faites pour tenter de soulager les tensions, comme la possibilité de changer de groupe (en fonction du protocole sanitaire). Différents lieux peuvent être utilisés, comme la salle de motricité (elle ne sera pas disponible la prochaine période). De plus, des formations sont envisagées pour les adultes courant 2022.

Le protocole sanitaire étant passé au niveau 1, les parents se questionnent sur les modalités d'accueil sur le temps de cantine : le masque est supprimé et les groupes peuvent être mélangés. Cependant, il est précisé qu'il ne faut pas de regroupement important. Que se passe-t-il si un cas est avéré ? A l'école, la classe est fermée et l'enseignement est réalisé à distance. Pour la cantine, les réponses sont à chercher.

c) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC ont lieu le lundi, mardi et jeudi soir. L'objectif est de proposer de petits projets ou des heures de remédiation.

d) Fréquentation scolaire et accueil des élèves

L'assiduité est requise dès la maternelle. Il est important de prévenir en cas d'absence. L'accueil des élèves a lieu 10 minutes avant l'horaire de début de la classe. Les entrées restent pour l'instant différentes, sauf les classes de Ce1-Ce2 et Cm1 qui partagent le portillon côté sud. Les élèves de maternelle doivent être confiés aux enseignants en début de classe, ils sont rendus aux parents à la fin. En ce qui concerne l'élémentaire, la sortie a lieu sous la surveillance des enseignants jusqu'au portail, après les enfants sont sous la responsabilités des parents.

Vote du règlement intérieur : 15 votes « Pour »

0 votes « Contre »

0 abstentions

2. Actions pédagogiques et projets

•Hommage à Samuel PATY : Vendredi 15 octobre, depuis la Gs jusqu'au Cm2, 1 minute de silence a été respectée, un travail en classe sur les valeurs de la République a été mené, notamment dans les grandes classes.

• Evaluations nationales CP/CE1 (du 14 au 25 septembre 2020) :

Une deuxième phase est prévue pour les CP en février.

Objectifs : évaluer les compétences en français et mathématiques et permettre aux enseignants concernés d'avoir dès le début d'année une connaissance fine des acquis et des difficultés de chaque élève, pour mettre rapidement en place des remédiations.

Les enseignants présenteront ensuite à tous les parents les résultats obtenus par leur enfant.

Le constat chez les élèves de Cp est différent entre ce qui ressort de ces évaluations et ce qui est observé chez les élèves en classe : un exercice pose problème à la majorité et fait chuter les statistiques.

- *Musique* : la collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental a été suspendue cette année pour permettre la mise en projet de toutes les classes de l'école. Ce projet est en préparation.
- Piscine : les directives actuelles donnent accès aux séances de natation à une seule classe.

C'est celle des CP qui a été choisie cette année. Bien que les parents agréés ne soient pas nécessaires, l'enseignante ne peut prendre le car seule. Des parents sont donc demandés pour accompagner sur le trajet et aider au change dans les vestiaires. Les séances débuteront le 7 décembre, pour 10 séances. Les élèves auront un cycle natation en classe de 6ème. L'idée est de faire en sorte que tous les élèves de l'école puissent bénéficier d'un cycle durant leur scolarité primaire.

Quelques parents ont passé la partie théorique de l'agrément l'année dernière, ils complèteront leur formation cette année.

• Spectacles des Petites Scènes Vertes et Théâtre :

Les élèves du Ce1 au Cm2 se rendront au spectacle « Lapin Cachalot » à Courmangoux durant cette période. Une autre demande aura lieu pour la prochaine période afin de faire profiter d'un spectacle les plus petites classes.

Merci au Sou des écoles pour le financement des entrées (le transport est inclus dans le prix de la place des Petites Scènes Vertes).

• Les Incorruptibles : Prix littéraire qui propose des sélections de livres adaptés à chaque niveau de classe.

Toutes les classes y participent. Les livres sont présentés aux enfants puis peuvent partir dans les familles pour être partagés avec les parents.

En fin d'année, les votes ont lieu au niveau national : un prix littéraire est attribué à un des ouvrages des

Merci au Sou des Ecoles pour le financement de ce projet.

• Le bibliobus : pas de nouvelles pour l'instant, mais nous avons une caisse de livres dans toutes les

classes.

- Permis piéton (Ce2) : la demande a été faite.
- *Permis Internet (Cm2)*: la demande a été faite également, c'est la gendarmerie qui nous a contactés pour l'organisation.
- *Tennis*: le projet est l'intervention d'un éducateur sportif sur toutes les classes depuis la Petite section jusqu'au Cm2. Le projet serait mené sur une période entière, soit une douzaine de séances. Le projet est encore à finaliser.

Nous remercions à nouveau le Sou des Ecoles pour le financement de l'activité.

• Festival du Film d'animation pour la jeunesse : cette année, nous ne participerons pas à ce festival de manière à limiter les dépenses : le Sou finance déjà le projet tennis et, compte tenu du contexte actuel et de l'impossibilité de mener certaines actions, cela fait déjà beaucoup!

Nous travaillerons tout de même sur le court métrage dans les classes, cette semaine ou après les vacances d'automne.

Date du prochain conseil d'école : Jeudi 17/03/21

Heure de fin: 19h38

La présidente, directrice de l'école Nom : Alexandra MARMONT SCHÜPP La secrétaire, Nom : Laurence BALLOIS Fonction : Enseignante

Signature Signature